



Avis de publication d'un règlement

Avis est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil lors de sa séance ordinaire tenue le 20 février 2025.

Titre et objet : RÈGLEMENT CA-2025-431 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2004-243 CONSTITUANT LE CODE DE DISCIPLINE DES POLICIERS DE LA VILLE DE LONGUEUIL.

Ce règlement vise notamment à modifier le code de discipline des policiers de la Ville de Longueuil afin de prévoir les conditions et les modalités applicables aux demandes de radiations de sanctions disciplinaires.

Ce règlement peut être consultée sur <https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Longueuil, le 4 mars 2025.
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière